

QUELLES SONT VOS COMPÉTENCES ?

Cela vous fait sourire ? Pourtant, c'est une question-clé. Tant pour l'employeur que pour le professionnel à la recherche d'une nouvelle opportunité. Jetez un coup d'œil sur votre CV, tentez un regard objectif, neutre, distant, et posez-vous cette question : est-ce que vos compétences ressortent véritablement ? Seront-elles perçues par un tiers ? Comment les avez-vous libellées ? Il y a pas mal de confusion à ce sujet, par exemple, on mélange adjectifs, mots-clés et compétences. Et pas seulement !

« La compétence n'est pas une phrase creuse, c'est une donnée ! »

Voici le premier point dont il faut tenir compte : **une compétence est pratique**. Ce n'est pas une théorie, mais l'application d'une formation ou d'une connaissance. **Deuxième point : ce n'est pas une durée**. Ainsi mettre « Commercial ou Ingénieur avec 26 ans d'expérience », cela ne veut rien dire, c'est creux, et ce n'est pas une compétence. Les candidats vendent le temps comme une compétence, c'est une erreur ! En revanche, définir la compétence concrètement et l'inscrire dans une durée la fortifie ! La durée devient un atout quand la compétence est claire et concrète.

« Les compétences vont de pair avec l'action »

Les compétences sont quelque chose qu'on sait faire. D'où l'importance dans un CV de les définir, de les préciser, et surtout de les mettre en lien avec un poste occupé ou un projet. Dire par exemple « *Dans tel poste, de telle date à telle date, j'ai eu à résoudre tel problème, monter tel projet, j'ai obtenu tel chiffre ou le CA a augmenté de tant de %* », c'est une compétence. Car **c'est l'expression d'une action**

et de son résultat. Et cela va intéresser votre recruteur ou futur employeur ! **Les compétences sont une mise en pratique des connaissances.** C'est ainsi primordial de savoir les valoriser. Et surtout de bien les distinguer de l'expérience et des connaissances.

« Soyez clairs dans vos définitions »

On l'a compris, et c'est très utile pour se positionner sur un marché et répondre à une demande, il ne faut pas confondre durée, connaissances et compétences. D'où, insistons, l'importance de distinguer ces points, tout en les mettant en relation. Les compétences répondent à des questions du type « *Qu'avez-vous résolu ?* », « *Qu'avez-vous réalisé ?* », « *Que savez-vous faire ?* ». **L'expérience, elle, est une somme de compétences mises en pratique dans la durée. C'est une association d'éléments.** Alors à vous de préciser, décrire, poste par poste, les compétences acquises, en les inscrivant dans un contexte. Au fond, il s'agit de répondre à cette question cruciale : **que savez-vous faire de tangible qui vous rend attractif pour une entreprise à l'instant T de votre recherche ?** Au moment de rédiger votre CV, pensez-y ! Soyez direct, précis, choisissez les bons verbes, des verbes liés à l'action, et vous saurez mieux répondre à l'offre et la demande.